

Bordereau de signature

017/CA Approbation du compte administratif



Signataire	Date	Annotation
alma blazevic, <i>SADM</i>	18/03/2016	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	21/03/2016	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	22/03/2016	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna ID PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
nathalie toulze, <i>SADM</i>	24/03/2016	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-03-24)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : mercredi 30 mars 2016 (2016-03-30)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 11 MARS 2016

L'an deux mille seize et le onze du mois de mars, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Mme Astrid JEFFRAULT, directrice de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Lieutenant-colonel Éric VINCENT, chef du pôle opérationnel,
Commandant Florent COURREGES, chef du groupement logistique,
Commandant Laurent MASSOL, adjoint au chef du groupement ressources humaines et formation,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service finances et commande publique,
Mme Nathalie TOULZE, chef du service administration générale.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, André FABRE, Éric GUILLAUMIN, Jean- Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Monique CORBIERE-FAUVEL (suppléante de Mme Éva GERAUD), Sylvie BIBAL-DIOGO, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT, Marie-Dominique PESTRE-SURLES.

Arrivée en cours de la séance : Mme Florence BELOU (après le vote du rapport n°015).

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, CNE Guillaume SOULARD (suppléant de CNE Jean-Jacques DARGET), SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

M. Jacques THOUROUDE, médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, CNE Jean-Marc RAYNAL, CPL Julien ESTIVALS.
Mmes Nathalie BORGHESE, Martine COURVEILLE.
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 15/ pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 4.

Date de la convocation : 29 février 2016.

~~~~~  
**RAPPORT N°017/CA - 03/16**

**OBJET : Clôture des comptes exercice 2015 - approbation du compte administratif**

La clôture des comptes est réalisée conformément à l'arrêté du 18 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et secours.

Le compte administratif 2015 a été établi en conformité avec le compte de gestion.

Le compte administratif fait apparaître les résultats de clôture suivants :

.../...

| DÉPENSES               |                                                                                     |                      |                   | RECETTES       |                      |                                           |                                    |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------|----------------|----------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|
|                        | Prévu                                                                               | Réalisé              | Restes à réaliser |                | Prévu                | Réalisé                                   | Restes à réaliser                  |
| Investissement         | 12.998.348,83                                                                       | 6.471.113,55         | 345.694,71        | Investissement | 12.998.348,83        | 7.600.312,04                              | 12.200,00                          |
| Fonctionnement         | 31.118.100,67                                                                       | 26.175.720,33        |                   | Fonctionnement | 31.118.100,67        | 31.390.168,45                             |                                    |
| <b>TOTAUX</b>          | <b>44.116.449,50</b>                                                                | <b>32.646.833,88</b> | <b>345.694,71</b> | <b>TOTAUX</b>  | <b>44.116.449,50</b> | <b>38.990.480,49</b>                      | <b>12.200,00</b>                   |
| Résultat de l'exercice | Résultat :<br>Investissement : .....<br>Fonctionnement : .....<br><b>Total.....</b> |                      | .....             |                |                      | + 1.129.198,49<br>+ 5.214.448,12<br>..... | + 6.343.646,61<br><br>- 333.494,71 |
| Excédent de clôture    |                                                                                     |                      |                   |                |                      |                                           | + 6.010.151,90                     |

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, délibérant sous la Présidence du doyen d'âge, M. RAYNAUD,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser, et de les reporter au budget primitif 2016 ;
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- d'approuver le compte administratif 2015 tel qu'annexé.
- de clore les AP/CP :
  - AP 06 Réhabilitation du SDIS
  - AP 14 Construction Carmaux
  - AP 15 Construction Vaour
  - AP 17 Construction Graulhet
  - AP 18 Gestion Individuelle Centralisée
  - AP 21 Construction Mazamet

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

**La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.**

**Date de publication : 30/03/2016**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

**Acquitté en PREFECTURE le 24/03/2016**